



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 11769

## Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy alerte Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le rapport annuel de Mme la défenseure des enfants, remis en cette journée internationale des droits de l'enfant au Président de la République. Ce rapport, très inquiétant, est intitulé « Adolescents en souffrance : plaidoyer pour une véritable prise en charge ». Au terme d'une étude intéressante, mettant en lumière des réalités parfois ignorées du grand public, ce rapport a le mérite de formuler des recommandations pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de prise en charge des adolescents en souffrance. Parmi ces recommandations, l'une d'elles propose de diminuer l'accessibilité des mineurs aux boissons alcooliques, notamment en appliquant strictement des interdictions de vente d'alcool aux mineurs, et en interdisant le sponsoring des soirées festives de jeunes par les alcooliers. Il souhaiterait donc savoir dans quelle mesure cette recommandation serait réalisable concrètement, si un chiffrage est envisagé par les services du ministère, dans quel délai la réalisation serait possible, ainsi que la position du ministère sur ce point précis.

## Données clés

**Auteur :** [M. Charles-Ange Ginesy](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11769

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Économie, finances et emploi

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 27 novembre 2007, page 7400

**Question retirée le :** 8 avril 2008 (Fin de mandat)